



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction de la mémoire,
de la culture et des archives

Mallette de soutien aux projets d'enseignement de défense

**Trinômes académiques
Année scolaire 2022-2023**

L'essentiel à retenir

- La Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées soutient les projets d'enseignement de défense **des établissements relevant de l'Éducation nationale et de l'Enseignement agricole.**

Ce soutien est complémentaire à celui du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) et de l'Union des associations d'auditeurs de l'Institut des Hautes Études de Défense nationale (Union-IHEDN). [La convention cadre du 22 novembre 2017](#) définit les conditions de ce partenariat.

- Ce soutien s'exerce de trois façons :
 - Un soutien pédagogique aux projets d'enseignement de défense ;
 - Un soutien financier au moyen de subventions aux actions ;
 - Un soutien en terme de rayonnement pour une mise en lumière des actions d'enseignement de défense des établissements.

**Cette mallette précise le contenu de ces ressources
et leurs modalités concrètes de mise en œuvre.**

Contenu de la mallette

- **Le cadre du soutien : l'enseignement de défense (diapositive 4)**
- **Le soutien pédagogique (diapositives 5 à 8)**
- **Le soutien financier (diapositives 9 à 11)**
- **Le soutien en terme de rayonnement (diapositives 12 et 13)**
- **Missions d'intérêt général du Service national universel (diapositive 14)**
- **Les contacts (diapositive 15)**

Le cadre du soutien : l'enseignement de défense

- La Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées **soutient la mission d'enseignement de défense exercée par l'Éducation nationale et l'Enseignement agricole.**

Elle agit en **partenariat interministériel constant** avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ainsi que le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Dans ce cadre, elle soutient les projets pédagogiques d'enseignement de défense d'écoles, établissements scolaires, associations et collectivités territoriales.

- Elle **soutient notamment et tout particulièrement les actions d'enseignement de défense des trinômes académiques.**

L'enseignement de défense est en France un enseignement obligatoire dans le secondaire, depuis la suspension du service national en 1997.

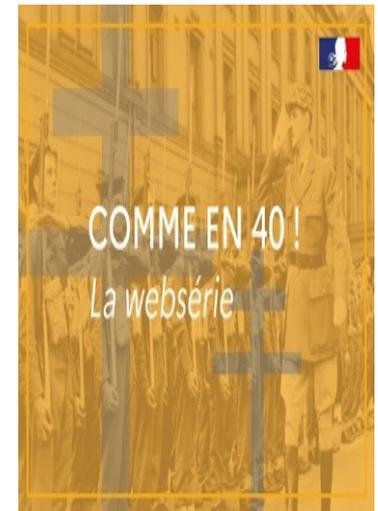
Il est enseigné dans **plusieurs disciplines** : l'histoire-géographie en tout premier lieu, mais aussi le français, l'éducation morale et civique, l'éducation physique sportive, les langues étrangères, les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, etc.

Les actions d'enseignement de défense des trinômes académiques sont conduites en faveur de la communauté éducative et des jeunes.

Le soutien pédagogique aux projets des trinômes académiques

- La plateforme [Educ@def](#) dédiée à l'enseignement de défense propose de nombreuses ressources pédagogiques, notamment :
 - Un espace dédié aux [trinômes académiques](#) ;
 - Des documents de travail (livret pédagogique, vidéos et fiches) pour « [enseigner la défense et la sécurité nationale](#) » ;
 - L'enseignement de défense dans les programmes scolaires ;
 - Les nouvelles « entrées défense » des programmes scolaires pour les [collèges](#) et [lycées](#) ;
 - Des [web-séries](#) (par exemple, sur [l'année 40](#) et la [Guerre de 1870](#)) ;
 - Des [films documentaires](#) et des diaporamas ;
 - Des ressources spécifiques pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation ([CNRD](#)) ;
 - Un espace dédié aux [trinômes académiques](#).

- Educ@def est conçue et animée par la DMCA sous l'égide scientifique de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.



Le soutien pédagogique aux projets des trinômes académiques

➤ La DMCA réalise également la revue « Les chemins de la mémoire » :

- Cette revue contient de nombreux articles pédagogiques ;
- Chaque année, la DMCA publie 4 [numéros](#) et 1 [hors-série](#) ;
- La revue est diffusée par voie numérique ou postale.

➤ Pour s'abonner à la revue en numérique ou papier, [un clic suffit](#).



➤ La DMCA propose également un recensement des nombreuses ressources du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (MMCC) :

- 134 membres pour valoriser [l'offre pédagogique des lieux de mémoire](#) ;
- Des visites virtuelles ;
- Des ressources pédagogiques ;
- Des MOOC, ...



Le soutien pédagogique aux projets des trinômes académiques

- **La DMCA propose différentes ressources pédagogiques numériques pour enseigner les crises à partir d'entrées inédites en lien avec l'actualité :**
 - Des ressources permettant [d'étudier la crise Covid 19](#) sous l'angle de différentes disciplines ;
 - Des ressources numériques inédites pour accompagner les appels à projets de la DMCA (ex: les [« capsules pédagogiques »](#)).

- **Une participation directe des usagers via :**
 - Le « [Lab'mémoriel](#) » qui propose aux élèves et enseignants de donner leur avis sur les différents supports DMCA et de faire des propositions d'actions mémorielles au profit de la jeunesse ;
 - Des appels à projets pour proposer des solutions innovantes à des thématiques mémorielles, comme la [mise en place de services numériques au profit du tourisme de mémoire](#) ou comment [commémorer au XXI^e siècle](#) ;
 - Des enquêtes de lectorat pour améliorer la qualité de la revue ;
 - Des enquêtes sur l'enseignement de défense à l'étranger.



Le soutien pédagogique aux projets des trinômes académiques

➤ Des appels à projets nationaux d'enseignement de défense :

- Trois [appels à projets annuels](#) de la DMCA, en partenariat avec l'Éducation nationale, l'Enseignement agricole et de nombreux partenaires publics et associatifs ;
- Vous pouvez présenter un projet en lien avec ces appels [auprès de la DMCA](#) ;
- Des ressources associées pour s'appropriier les thématiques abordées et une possibilité de soutien financier ;
- Les plus remarquables projets peuvent faire l'objet d'un film documentaire et être distingués lors de la cérémonie « Héritiers de mémoire ».

➤ Les trois appels à projets de l'année 2022-2023 sont :

- La guerre d'Algérie : une histoire militaire, des mémoires combattantes ;
- Écrivains en guerre ;
- Leclerc, itinéraire d'un Français libre.

➤ Des ressources spécifiques de mémoire internationale :

- Des appels à projets ouverts aux établissements scolaires français à l'étranger
- Un espace numérique sur la [mémoire partagée](#).



Le soutien financier aux projets d'enseignement de défense des trinômes académiques

- **Un trinôme académique peut obtenir auprès de la DMCA le soutien financier d'un projet d'enseignement de défense.** La [convention-cadre du 22 novembre 2017](#) définit les modalités de ce soutien financier.
- Le trinôme complète le formulaire de demande de subvention [disponible en ligne sur le site cheminsdememoire.gouv.fr](#) et l'adresse, avant la date de début de réalisation du projet, à l'Union des associations de l'IHEDN qui regroupe l'ensemble des demandes avant de les transmettre à la DMCA. [Un vademecum](#) précise les modalités de constitution du dossier.
- La DMCA présente le dossier à la Commission pour l'enseignement de défense (CPEDEF) qui se réunit 3 fois par an (mars, juin et octobre). Composée de représentants du ministère des armées (DMCA), du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (Inspection générale, Direction générale de l'enseignement scolaire) et de l'UNION-IHEDN, elle décide de l'attribution d'un soutien au trinôme et son montant.
- A l'issue de la CPEDEF, la DMCA informe les membres des trinômes des subventions décidées.
- Un versement global est effectué par la DMCA à l'Union-IHEDN, chargée de répartir les montants alloués.



Le soutien financier aux projets d'enseignement de défense des trinômes académiques

- **La DMCA ne prend pas en charge la totalité des dépenses des projets.** D'autres partenaires financiers doivent donc être sollicités (Education nationale, associations régionales de l'Union-IHEDN, collectivités territoriales, [Fédération nationale André Maginot](#), etc.).
- **La DMCA transmet [une feuille de route annuelle](#) :**
 - Elle comprend un bilan par académies établi sur la base des actions soutenues par la DMCA dans le cadre de la CPEDEF au cours de l'année N-1.
 - Elle identifie les actions à développer par les trinômes à partir d'une [typologie d'actions](#) définie.

Dans le cadre de l'année scolaire 2022-2023, la priorité se portent en particulier sur le développement :

- ✓ des rallyes citoyens (avec l'objectif à moyen terme d'un rallye par département) ;
- ✓ des activités de formation au profit des enseignants d'histoire-géographie et enseignement moral et civique en formation initiale (développement de modules INSPE) ;
- ✓ Des activités de formation continue en déclinaison du plan national de formation 2022-2023.

Le soutien financier aux projets d'enseignement de défense des trinômes académiques

- Une classe peut également obtenir auprès de la DMCA le soutien financier d'un projet d'enseignement de défense lorsque ce dernier est porté en propre par l'établissement.
- **En tant qu'enseignant**, vous pouvez demander directement une subvention de la DMCA. Cette subvention est d'un montant moyen de 650 € pour un projet en France et 800 € à l'étranger. La DMCA attribue par ailleurs des « coups de pouce » aux projets d'enseignement de défense pouvant aller jusqu'à 1 000 € pour des projets particuliers (au profit d'établissements en réseaux éducation prioritaire, pour des voyages à l'étranger, ...).
- Pour un soutien financier : compléter le dossier de demande de subvention [disponible en ligne sur le site cheminsdememoire.gouv.fr](https://www.cheminsdememoire.gouv.fr) puis l'adresser à dmca-bapim.correspondant.fct@intradef.gouv.fr
- La DMCA présente le dossier à la Commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP) qui se réunit 4 fois par an. Elle décide du montant de la subvention qui est versée à l'établissement. Elle informe l'établissement de la subvention accordée.
- Un retour sur le projet effectué est à adresser à la DMCA une fois celui-ci réalisé.



Le rayonnement national des projets d'enseignement de défense des trinômes académiques

La DMCA organise également une politique de valorisation au niveau national des projets d'enseignement de défense portés par les établissements scolaires. Cette valorisation prend plusieurs formes qui ne sont pas exclusives les unes des autres :

➤ **La valorisation des projets via les publications :**

- Une mise en avant de trois projets dans le bimensuel « [la Gazette des projets d'enseignement de défense](#) » ;
- Une publication des travaux sur [Educ@def](#) ;
- Des reportages sur les projets dans la revue « Les chemins de la mémoire »



➤ **La valorisation des projets via les actions événementielles :**

- ✓ La [journée nationale des trinômes académiques](#) (35^{ème} édition en 2022) ;
- Elle réunit en fin d'année les membres des trinômes et les partenaires ;
- Interventions de grands témoins et acteurs de l'enseignement de défense ;
- Retours d'expériences sur des actions innovantes ;
- Remise du prix « Louis Quinio ».
- ✓ L'opération nationale « [Héritiers de Mémoire](#) » (7^{ème} édition en 2022-23) ;
- Un reportage filmé sur les projets primés et une remise de trophée par de hautes autorités ;
- Les membres des trinômes concernés sont invités à participer à cette cérémonie.



Le soutien partenarial et international des projets d'enseignement de défense

- La DMCA travaille avec de très nombreux partenaires susceptibles d'accompagner ou soutenir des projets d'enseignement de défense :
 - [l'Éducation nationale](#) et [l'Enseignement agricole](#) ;
 - les différentes armées, directions et services du ministère des armées ;
 - [l'Union-IHEDN](#), dans le cadre notamment des trinômes académiques ;
 - les [lieux de mémoire](#) ;
 - Les associations mémorielles et du monde combattant : notamment le partenariat avec la [FNAM](#).

- Sur le plan international, elle agit en partenariat avec :
 - [l'Agence de l'enseignement français à l'étranger](#) ;
 - le réseau des 90 attachés de défense implantés dans différents pays.



Missions d'intérêt général du Service national universel

- La DMCA est chargée du pilotage du module mémoire de la journée défense et mémoire nationales (JDM) proposée par le ministère des armées dans le cadre du Service national universel (SNU).
- Piloté par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le SNU a pour objectif de favoriser chez les jeunes une culture de l'engagement, à travers une offre de contenus variés les sensibilisant notamment à la mémoire nationale.
- La DMCA, en lien avec l'ONAC-VG, a conçu une offre nationale mémorielle dans le cadre de la JDM dans le cadre de la phase 1 du SNU. Elle propose des missions d'intérêt général (MIG) mémorielle lors de la 2^e phase obligatoire (MIG de 84 heures, devant être effectuée sur une période d'un an) et lors de la 3^e phase facultative (mission d'engagement volontaire d'une durée minimum de trois mois).
- Les trinômes académiques sont invités à proposer aux référents départementaux SNU des offres mémorielles adaptées aux objectifs du SNU et aux réalités locales en mettant en copie de leur mail, dmca-bapim.correspondant.fct@intradef.gouv.fr qui assure le recensement des activités mémorielles proposées.



Vos contacts à la DMCA

➤ Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter le Bureau de l'action pédagogique et de l'information mémorielles (BAPIM) de la DMCA :

- Le pôle Soutien aux projets pédagogiques pour tout ce qui concerne le soutien financier, partenarial et la valorisation nationale de vos projets :

dmca-bapim.correspondant.fct@intradef.gouv.fr

- Le pôle Rayonnement de la politique mémorielle pour tout ce qui concerne le soutien pédagogique (en particulier abonnement à la revue « Les chemins de la mémoire », accès à Educ@def et au site Internet « Les chemins de la mémoire ») et le soutien international :

dmca-cheminsdememoire.redac.fct@intradef.gouv.fr

Cette mallette a été conçue en partenariat avec le trinôme académique de Clermont-Ferrand.